

# Le Journal des égliseneuvevois

## SOMMAIRE

|                                           |             |
|-------------------------------------------|-------------|
| Les budgets                               | pages 2-3   |
| Subventions                               | pages 3-4   |
| SIVU                                      | page 4      |
| SIAEP                                     | page 5      |
| Assainissement                            | page 6      |
| Pétition internet                         | page 7      |
| Commémorations                            | page 8      |
| Elections                                 | page 8      |
| SICTOM                                    | page 9      |
| Contrat Rivière                           | pages 10-13 |
| Ecole                                     | pages 14-16 |
| Travaux église                            | pages 17-19 |
| Le repas des anciens                      | pages 20-21 |
| Evènement « les Religions<br>se livrent » | page 21     |
| Dessin d'Enée                             | page 22     |
| Journées du Patrimoine                    | page 23     |
| 14 et 15 août                             | pages 24-25 |
| L'A.C.I.E.R.                              | pages 26-27 |
| La salle communale                        | page 28     |
| Les Associations                          | pages 28-29 |
| Mémento                                   | page 30     |
| Etat civil 2016-2017                      | page 31     |
| Entreprises                               | page 32     |

BONNE LECTURE !

## Le mot du Maire

Nous vous demandons de nous excuser pour le retard pris cette année concernant la parution de ce journal municipal. Nous avons souhaité vous faire part du plus grand nombre possible de nouvelles concernant notre commune.

Comme vous avez pu le constater, les travaux de l'église sont terminés et leur réception faite. **Le résultat est là : une église neuve** (extérieurement !!!). J'ai déjà entendu : « quand est-ce qu'est prévu l'intérieur... » et j'ai répondu : « si nous avons un généreux donateur.... » car je vous rappelle que nous dépassons les 200 000 € sur les travaux exécutés et que nous avons environ 12 000 € de dons à ce jour (ce qui est bien pour Egliseneuve).

Nous devons remercier Christophe VEZON, Président de l'Association EDP qui a financé les photos exposées le 15 août, et nous rappeler ainsi l'enchaînement des travaux. Je vous rappelle que cette association a servi de support auprès de la Fondation du Patrimoine que nous remercions pour l'aide financière non négligeable qui va nous être attribuée.

J'en profite pour féliciter Benjamin STRUB notre architecte qui a encadré le travail des artisans avec beaucoup de maîtrise et de savoir-faire ainsi que les entreprises : CLOVIS pour les vitraux, VIALARD pour la menuiserie, charpente et couverture, DESMARS pour la maçonnerie et taille de pierres. Tout le monde a fait un travail remarquable et dans une bonne entente. Merci à tous !

L'inauguration est envisagée au début du printemps et seront invités les habitants et donateurs, ainsi que ceux qui ont participé au financement et à l'exécution des travaux.

**Je vous rappelle que la fin de la souscription est prévue pour la fin de l'année.**

Je remercie tous les bénévoles qui ont donné un coup de main et permis de refaire la brocante du 15 août. Venez encore plus nombreux l'année prochaine.

Elie BOYER

### Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

|                                                                |               |
|----------------------------------------------------------------|---------------|
| Résultat de fonctionnement                                     | + 10 056,39 € |
| A – <u>Résultat de l'exercice</u>                              | 33 889,91 €   |
| B – <u>Résultats antérieurs reportés</u>                       | + 43 946,30 € |
| C – <u>Résultat à affecter</u> [=A+B (hors restes à réaliser)] |               |
| Investissement                                                 |               |
| D – <u>Solde d'exécution d'investissement</u>                  | 0 €           |
| D 001 (besoin de financement)                                  | 22 299,51 €   |
| R001 (excédent de financement)                                 |               |



|                                                         |                    |
|---------------------------------------------------------|--------------------|
| E – Solde des restes à réaliser d'investissement        |                    |
| Besoin de financement (si dépenses>recettes)            | 64 863,00 €        |
| Excédent de financement (si recettes>dépenses)          | 00,00 €            |
| <b>Besoin de financement = F (=D+E)</b>                 | <b>42 563,49 €</b> |
| <b>REPRISE = C (=G+H)</b>                               | <b>43 946,30 €</b> |
| <b>Affectation en réserves R 1068 en investissement</b> | <b>18 155,00 €</b> |
| G = au minimum couverture du besoin de financement (F)  |                    |
| <b>2) H Report en fonctionnement R 002</b>              | <b>25 791,30 €</b> |
| <b>EXCEDENT REPORTE R002</b>                            | <b>25 791,30 €</b> |

Le compte administratif 2016 fait apparaître : un excédent de fonctionnement de : **43 946,30 €**

| Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice               |                   |
|-----------------------------------------------------------------------|-------------------|
| <b>Résultat de fonctionnement</b>                                     |                   |
| A – <u>Résultat de l'exercice</u>                                     | 8 872,30 €        |
| B – <u>Résultats antérieurs reportés</u> (ligne 002 du CA)            | 0 €               |
| <b>C – <u>Résultat à affecter</u> [=A+B (hors restes à réaliser)]</b> | <b>8 872,30 €</b> |
| <b>Investissement</b>                                                 |                   |
| D – <u>Solde d'exécution d'investissement</u>                         |                   |
| D 001 (besoin de financement)                                         | 6 130,75 €        |
| R001 (excédent de financement)                                        | 0 €               |
| E – <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u>               |                   |
| Besoin de financement (si dépenses>recettes)                          | 0 €               |
| Excédent de financement (si recettes>dépenses)                        | 0 €               |
| <b>Besoin de financement = F (=D+E)</b>                               | <b>6 130,75 €</b> |
| <b>REPRISE = C (=G+H)</b>                                             | <b>8 872,30 €</b> |
| <b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b>            | <b>8872,30 €</b>  |
| G = au minimum couverture du besoin de financement (F)                |                   |
| <b>2) H Report en fonctionnement R 002</b>                            | <b>0 €</b>        |
| <b>EXCEDENT REPORTE R002</b>                                          | <b>0 €</b>        |

## ASSAINISSEMENT

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 du budget

« ASSAINISSEMENT ».

Constatant que le compte administratif 2016 fait apparaître : un excédent de fonctionnement de :

**8 872,30 €**

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme indiqué sur le tableau à gauche :

## DETAIL DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS VERSEES

| Article       | Nom de l'organisme                                 | Nature juridique de l'organisme | objet                          | Crédits ouverts BP 2017 |
|---------------|----------------------------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|-------------------------|
| <b>65548</b>  | <b>Contribution aux organismes de regroupement</b> |                                 |                                | <b>1 329 €</b>          |
|               | Parc Livradois Forez                               |                                 | cotisation 2017                | 300 €                   |
|               | AICRI                                              | Association                     | Cotisation 2017                | 227 €                   |
|               | ADEP site internet                                 |                                 | Adhésion annuelle              | 147 €                   |
|               | SOS Animaux                                        | Association                     | cotisation 2017                | 85 €                    |
|               | Dispositif Carte jeunes                            | Ville Issoire                   | Convention CJ 2017 (estimatif) | 150 €                   |
|               | SIEG maintenance EP                                |                                 | Estimatif 2017                 | 320 €                   |
|               |                                                    |                                 | Réserve 2017                   | 100 €                   |
| <b>6558</b>   | <b>Autres contributions obligatoires</b>           |                                 |                                | <b>3 912 €</b>          |
|               | Relais des gîtes de France                         |                                 | cotisation 2017 (estimation)   | 200€                    |
|               | Téléassistance Départementale                      | Conseil Général                 | 1 usager (9,47€/mois)          | 115€                    |
|               | Ecole de Sauxillanges                              | Caisse des écoles               | 11 enfants x 277 €             | 3 047€                  |
|               | Ecole de Sugères                                   | Commune                         | estimatif 2017                 | 200 €                   |
|               | SPANC                                              | SIVOM                           | estimatif 2017                 | 250 €                   |
|               |                                                    |                                 | Réserve 2017                   | 100€                    |
| <b>657358</b> | <b>Subv. Fonct groupements de collectivités</b>    |                                 |                                | <b>16 780 €</b>         |
|               | SIVU La Sugérienne des Liards                      |                                 | participation 2017             | 16 780€                 |

|        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                 |         |
|--------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|---------|
| 657364 | Subv. Fonct établissements et services rattachés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                 | 4 000 € |
|        | Service Assainissement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Subvention 2017 | 4 000 € |
| 65741  | Subv. Fonct Associations et org. Privés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                 | 2 000 € |
|        | <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div> Ecole élémentaire Sauxillanges : 240<br/> Coop scol Ecole maternelle Sauxillanges : 120<br/> Sté de chasse : 150<br/> E.D.P. : 150<br/> Restos du cœur : 100<br/> Solidarité Paysans : 50<br/> Amicale d'Egliseneuve : 100 </div> <div> A.C.I.E.R. : 100<br/> Ligue contre le cancer : 100<br/> Ass Eveil de la maison de retraite de Sauxillanges : 150<br/> ADMR : 200<br/> Ass « au rythme de la terre » : 50<br/> Divers à affecter le cas échéant : 490 </div> </div> |                 |         |



# SIVU "La Sugérienne des Liards"

## Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016

|                                                            |              |
|------------------------------------------------------------|--------------|
| Résultat de fonctionnement                                 | - 8 758,43 € |
| A – <u>Résultat de l'exercice</u>                          | 13 413.54 €  |
| B – <u>Résultats antérieurs reportés</u> (ligne 002 du CA) | 4 655.11 €   |
| C – <u>Résultat à affecter</u> [=A+B]                      |              |
| Investissement                                             |              |
| D – <u>Solde d'exécution d'investissement</u>              | 0            |
| D 001 (besoin de financement)                              | 22 214,55 €  |
| R001 (excédent de financement)                             |              |
| E – <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u>    |              |
| Besoin de financement (si dépenses>recettes)               | 0            |
| Excédent de financement (si recettes>dépenses)             | 0            |
| Besoin de financement = F (=D+E)                           | 0            |
| REPRISE = C (=G+H)                                         | 4 655,11 €   |
| Affectation en réserves R 1068 en investissement           | 0 €          |
| G = au minimum couverture du besoin de financement (F)     |              |
| 2) H Report en fonctionnement R 002                        | 4 655,11 €   |
| EXCEDENT REPORTE                                           | 4 655,11 €   |

Voici le calcul du prorata des subventions communales pour l'année 2017 :

EGLISENEUVE DES LIARDS : - tractopelle : 74 heures  
- tracteur : 123 heures  
Soit 197 heures

SUGERES : - tractopelle : 200 heures  
- tracteur : 309 heures  
Soit 509 heures

TOTAL = 706 heures

d'où la répartition suivante pour l'année 2017 :

EGLISENEUVE DES LIARDS : 29,9% → participation 2017 = 16 780 €

SUGERES : 72,10% → participation 2017 = 43 362 €



# SIAEP Bas Livradois

## 1. Constitution du syndicat :

Les communes d'Auzelles, Brousse, Ceilloux, Domaize, Saint-Dier d'Auvergne, Egliseneuve des Liards, Saint-Jean des Ollières, Sugères, Manglieu, Tours sur Meymont, Pignols et Sallèdes s'étaient regroupés en un syndicat d'Etudes du Bas-Livradois constitué le 25 octobre 1956. Par la suite, Cunlhat, Saint-Eloy la Glacière, Sauxillanges et Echandelys ont adhéré au syndicat et c'est à partir du 2 décembre 2005 que la totalité des communes (sauf Sauxillanges) ont transféré la totalité de la gestion de leur réseau au SIAEP. Le syndicat regroupe actuellement 15 communes.

## 2. Situation générale :

La population sédentaire de 6 017 habitants augmente fortement en période estivale. Le syndicat compte désormais 4 709 abonnés en 2016. Egliseneuve des Liards comptait 113 compteurs en 2012 et 117 compteurs en 2016.

Mode de gestion : Le syndicat est un établissement public à régie personnalisée, doté de l'autonomie financière et de la personnalité morale, il ne perçoit pas de ressources sous forme d'impôt, il perçoit des subventions (Conseil départemental et Agence de l'eau).

## 3. Prix de l'eau :

Rappel : prix moyen du m3 en 2015 pour une consommation de 12 m3 est de 1,8392€ TTC avec les taxes et redevances. En 2016, le prix moyen est de 1,8691€ TTC avec les taxes et redevances.

## 4. Recettes provenant des ventes d'eau :

Vente aux abonnés : en 2016, le total des recettes s'élève à 647 347,41 € hors TVA

Evolution du prix du m3 d'eau. La redevance pollution de 0,23€ pour l'année 2016. n'est pas comprise dans le prix, mais elle est calculée sur le volume d'eau consommé.

Pour mémoire, entre 2007 et 2017, le prix a augmenté de +38,64% (2007=0,88€ et 2017=1,22€

Le prix des abonnements a quant à lui augmenté de +9,33% sur la même période (2007=37,50€ et 2017=41,00€).

Vente aux collectivités :

- SIAEP Rive Gauche de la Dore : 27 111,70€

- commune de LAPS : 4 616,95€

- commune de Condat les Montboissier : 3 301,05€

Recettes provenant des travaux : 15 330,20€ hors TVA.

Il n'y a pas de travaux importants prévus sur la commune d'Egliseneuve des Liards pour 2017-2018.

## 5. Qualité de l'eau :

Suivant un programme établi et mis à jour par l'Agence Régionale Santé Auvergne en 2016, 47 analyses ont été faites par le laboratoire de contrôle des eaux dans les différents points de prélèvements. Ces résultats sont envoyés régulièrement aux communes pour information et affichage.

25 analyses supplémentaires ont été faites aux stations ou aux réservoirs de Cavet, Labat, Vondiol, Les Faidides, Ollagnier, et sur certains captages. 16 autres analyses d'auto contrôle pour l'arsenic ont été faites en sortie de stations de traitement afin d'assurer la maintenance de celles-ci.

La conclusion du laboratoire est que sur certaines unités de Distribution, la qualité peut encore être améliorée puisqu'elle peut présenter ponctuellement des dépassements en arsenic ou des limites de qualité bactériologique incidents rares.

Eau contenant peu ou pas de Nitrates, pas de traces de pesticides, qualité bactériologique satisfaisante, eau douce très peu calcaire pouvant présenter un caractère agressif pour les canalisations, eau présentant peu ou pas d'arsenic.

**Globalement, nous pouvons être très satisfaits de la qualité de l'eau et du service des agents du SIAEP et nous devons espérer aucun changement administratif !**

Présentation du territoire desservi :

Le service est géré au niveau communal. Les compétences liées à ce service sont la collecte, le transport et la dépollution. Les hameaux desservis sont le bourg, l'Equinlerie et Charel. Aujourd'hui, la population desservie est estimée à 113 habitants.

*Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne, y compris les résidents saisonniers, domiciliés dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut-être raccordée.*

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-I0-3 du Code de l'environnement. Le service public d'assainissement collectif dessert 52 abonnés au 31 décembre 2016.

Volumes facturés :

|                            | Volumes facturés en m3<br>Année 2015 | Volumes facturés en m3<br>Année 2016 |
|----------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Abonnés domestiques        | 3 026                                | 3 376                                |
| Abonnés non domestiques    | 0                                    | 0                                    |
| Total des volumes facturés | 3 026                                | 3 376                                |

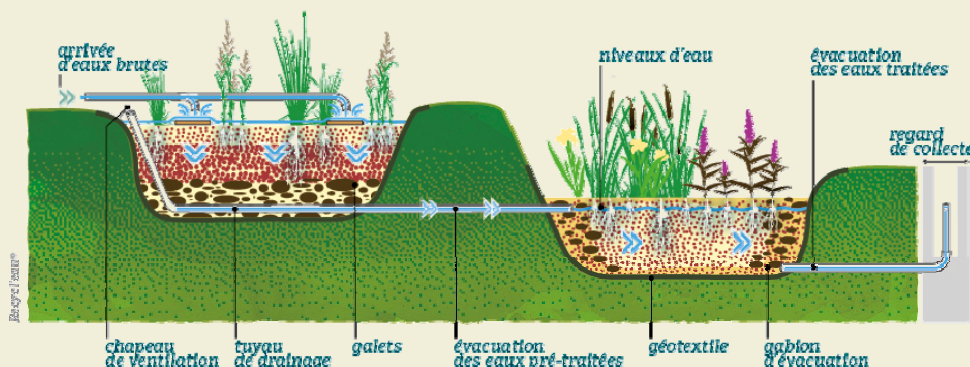
Le service gère 2 réseaux de collecte séparatifs (eaux pluviales, eaux usées) desservant les hameaux de « Charel » et « Le Bourg/l'Ecunlerie » et 2 stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) mis en service le 1er juin 2005.

Les tarifs applicables au 01/01/2016 et 01/01/2017 sont les suivantes :

|                                                         | 01/01/2016 | 01/01/2017 |
|---------------------------------------------------------|------------|------------|
| Frais accès au service                                  | /          | /          |
| Participation pour l'assainissement collectif (PAC)*    | 1 000 €    | 1 000 €    |
| Participation au frais de branchement                   | /          | /          |
| Tarifs                                                  | 01/01/2016 | 01/01/2017 |
| <b>Part de la collectivité</b>                          |            |            |
| Part fixe (€ HT/an)                                     |            |            |
| Forfait de 0 à 20 m3                                    | 22         | 22         |
| Part proportionnelle (€ HT/an)                          |            |            |
| A partir de 21 m3                                       | 1,10       | 1,10       |
| <b>Taxes et redevances</b>                              |            |            |
| Taxes                                                   |            |            |
| TVA                                                     | 0%         | 0%         |
| Redevances                                              |            |            |
| Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau) | 0,18 €/m3  | 0,18 €/m3  |

Il y a eu 2 visites du SATESE sur les deux sites en 2016 dont voici le rapport :

Le fonctionnement des prétraitements est satisfaisant. L'effluent de sortie est de bonne qualité. L'entretien des abords est satisfaisant, **mais l'entretien général des ouvrages est à améliorer**. En ce qui concerne le site du bourg, il serait judicieux d'extraire les pousses d'orties sur les filtres. En effet si celles-ci colonisent, les roseaux seront étouffés et le fonctionnement de la station sera affecté. Pour le site de Charel, **il faut nettoyer le dégrilleur plus régulièrement** et éliminer les herbes parasites présentes sur les filtres. Il faut préciser que l'entretien a lieu une seule fois par semaine et que les orties sont très difficiles à maîtriser en raison de leur enracinement. D'autre part, les lits de filtration arrivent en limite de saturation et devront être refait d'ici 2 ou 3 ans maximum.



## Pétition pour le Très Haut Débit à Egliseneuve des Liards

Le test de débit, lancé sur l'ordinateur de la mairie, est sans appel. Le débit descendant en pleine matinée au centre-bourg d'Egliseneuve des Liards est en dessous d'1 Mb. Quant au montant, le résultat est de 0,2 ! C'est le quotidien de notre secrétaire de mairie mais c'est aussi le quotidien de beaucoup d'habitants dont les box dépassent rarement 1 Mb, 30 % d'entre eux n'ont que le débit minimum de 512 kb alors que dans certains hameaux les lignes fixes elles-mêmes ne fonctionnent pas ou par intermittence ! Et c'est enfin le quotidien des entreprises et des artisans, lourdement pénalisés pour l'envoi ou la réception de fichiers lourds. Certains se plaignent car il leur faut à chaque fois plusieurs heures pour traiter des documents comme des plans en 3D ou pour mettre à jour un site internet !

### Une commune sans internet n'est pas attractive !

La municipalité d'Egliseneuve des Liards a décidé de dénoncer cette situation, presque un abandon aux yeux des habitants. L'opérateur Orange ne prévoit pas pour le moment de développement de la fibre, alors la commune ne veut pas attendre et demande aux collectivités locales, départementales et régionales et à l'Etat de réagir pour aider les zones rurales. L'accentuation de notre société à deux vitesses, où la population des zones rurales est largement pénalisée face aux villes et zones plus densément peuplées, existe depuis plusieurs années et il faut bien se rendre compte aujourd'hui que les populations et entreprises des campagnes subissent déjà fortement les contraintes d'un accès Internet médiocre ne permettant pas d'accéder aux services aujourd'hui proposés : **Télétravail, Appels visio, Télévision, Vidéo à la demande/Catch up TV, Shopping 3D, Jeux en réseau et surtout les nouveaux usages qui apparaissent chaque jour...** Tous ces services ne sont possibles qu'avec un accès Internet très haut débit, dont les **zones rurales** sont très largement privées aujourd'hui et l'offre NordNet n'est pas une solution efficace (coût, débit très faible dû à un nombre de connexions toujours plus importantes).

Les élus dénoncent une inégalité entre les territoires car sans internet haut-débit, une commune a bien du mal à attirer de nouveaux habitants (et à les garder quand ils viennent) et de nouvelles entreprises.

**Avec cette pétition, nous réclamons l'état d'urgence pour nous, habitants et entreprises d'Egliseneuve des Liards**, pour que nous ne soyons pas les oubliés numériques du XXIème siècle face à un service aussi important que l'électricité ou le téléphone.

### Nous demandons :

- **Une couverture correcte des lignes fixes (certains hameaux ne possèdent pas de lignes correctes) et mobiles.**
- **En urgence: le droit au haut débit pour tous, au moins 5Mbit pour tous les habitants et entreprises.**
- **Au même rythme que les zones denses: la mise en place cohérente de la Fibre**

Au moment où nous éditons le N°12 du bulletin municipal, la population et les amis d'Egliseneuve se sont mobilisés : plus de 140 signatures ont été recueillies. Un article dans la Montagne sera prochainement diffusé et nous allons envoyer la lettre accompagnée d'une copie des signatures à ORANGE, à l'Agglo Pays d'Issoire, au Conseil Départemental, au Conseil Régional, à notre député, au Sénat et à l'Etat.



# Commémorations de l'Armistice de la Grande Guerre de 14/18 et du 8 mai

Discours prononcé lors du 11 novembre :

« Le 11 novembre 1918, est signée à Rethondes l'armistice qui met fin à la Première Guerre mondiale. Le 11 novembre 1920, la dépouille d'un soldat inconnu est inhumée sous l'Arc de Triomphe à Paris. Une loi du 24 octobre 1922 fait du 11 novembre un jour férié consacré à la commémoration de la victoire et de la Paix. Depuis, chaque année, le 11 novembre donne lieu à des cérémonies devant les monuments aux morts.



Avec la disparition du dernier Poilu, Lazare Ponticelli, le 12 mars 2008, le sens de la commémoration tend à évoluer. Il ne s'agit pas de célébrer la victoire de 1918 mais plutôt la fin de la guerre et l'amorce du rapprochement européen. La loi du 28 février 2012 a fait du 11 novembre le jour anniversaire de l'armistice de 1918 mais aussi de la commémoration annuelle de la victoire et de la paix. Ce jour là, il est rendu hommage à tous les morts pour la France. »



## Elections présidentielles, législatives et sénatoriales



### Résultats second tour des Présidentielles

23 avril et 7 mai 2017

Nombre d'inscrits = 137

Nombre de votants = 106

Taux de participation = 77,37%

Votes blancs = 9,43%

Votes nuls = 2,83%

**Emmanuel Macron = 71 voix**

Marine Le Pen = 22



### Résultats législatives 11 et 18 juin 2017

Nombre d'inscrits = 137

Taux de participation (67 inscrits) = 48,91%

Taux d'abstention (70 inscrits) = 51,09%

**Michel Fanget = 58,49%**

Bertrand Barraud = 41,51%



### Résultats sénatoriales septembre 2017

1 grand électeur a été désigné par le conseil municipal.  
Elie BOYER, suppléant : Christophe VEZON

Nombre de sièges à pourvoir = 3.

Ont été élus :

**Jean-Marc BOYER**

**Eric GOLD**

**Jacques-Bernard MAGNER**

## Objectif développement durable !

*De nos déchets, faisons une richesse !*

*Produire, trier, économiser : la maîtrise des coûts avant tout !*

Il est de notre devoir de multiplier les actions innovantes afin de changer la donne en termes de **production, de tri et de valorisation**. Le SICTOM ISSOIRE-BRIOUDE a en charge la **collecte de vos déchets** et doit agir dans une logique d'amélioration permanente. Suivre les **changements de périmètre** dans l'intercommunalité, mettre en place des **équipements adaptés** tels que nos déchèteries rénovées, déployer de **nouvelles filières** pour augmenter la valorisation et enfin faire **évoluer l'organisation de nos collectes** en adoptant des fréquences adaptées. **Réactivité et innovation** doivent plus que jamais être de mise pour remporter le double challenge de la **qualité du service** et de la **maîtrise des coûts**.



**INFO PRATIQUE** : la taille des bacs peut être revue en contactant les services du SICTOM !

## « Zéro déchet non valorisé » :

*C'est le projet ambitieux et volontariste du SICTOM ISSOIRE-BRIOUDE.*

### 1) Les déchèteries du SICTOM : Modernisation et valorisation avant tout !

Pour votre **sécurité** et afin de répondre aux **exigences réglementaires**, l'accès aux **benne**s est désormais protégé par des **murets en béton**.

*Capacité de tri augmentée, meilleur accueil, sécurité.*

**24 421 tonnes** de déchets ont été collectées dans les déchèteries du SICTOM ISSOIRE-BRIOUDE.

**98,51 %** ont été ensuite valorisés.

### 2) Je consomme, donc je composte !

Composter ses déchets de cuisine et de jardin permet de diminuer jusqu'à **225 kg** le poids de la poubelle de chaque foyer. Les avantages sont **écologiques** : le **compostage** limite la quantité de déchets, améliore la fertilité des sols, et **économiques** : le compost est un **engrais naturel et gratuit**.

*Un geste naturel déjà largement pratiqué sur votre commune !*



### 3) Le tri, ça m'emballe !

Chaque foyer est un acteur indispensable à la réussite du tri sur notre territoire.

EGLISENEUVE  
DES LIARDS



Sur votre commune :

**8,700 tonnes** d'emballages ménagers collectées, soit **7,730 tonnes** valorisées

**6,000 tonnes** de verre collectées soit une économie de **8,77 MWH** d'énergie

**40,67 %** de foyers équipés en composteurs, soit **4,480 tonnes** de déchets évitées sur votre commune

**Des résultats encourageants !**





## CONTRAT TERRITORIAL DE L'EAU-MERE ET DU RUISSEAU DES PARCELLES

**Contexte**

Dans le cadre du contrat territorial de l'Eau-Mère et du ruisseau des Parcelles, une programmation de travaux a été établie à l'origine avec la Communauté de communes du Pays de Sauxillanges. Ainsi, chaque année depuis 2016 (4 au total), il est prévu de réaliser des travaux de restauration sur des cours d'eau principaux.

*Le diagnostic terrain*

Un diagnostic terrain a été réalisé en été 2016 par le technicien rivière Vincent Amaridon (voir articles précédents bulletin municipal). Il a permis de cibler les travaux en précisant les secteurs d'intervention et les opérations à réaliser.

*La concertation*

Dans le cadre de la mise en place d'aménagements structurant (mise en place de clôture, aménagement d'abreuvoirs et opérations de lutte contre la renouée du Japon), des rencontres avec les exploitants agricoles et propriétaires concernés ont été réalisés afin d'avoir leur accord avant intervention. Au total, 4 exploitants agricoles ont accepté la mise en place d'aménagement (clôture et abreuvoir) sur leur parcelle et 7 propriétaires ont accepté les opérations de lutte contre les plantes envahissantes.

De plus, un courrier a été envoyé aux 140 propriétaires concernés afin d'avoir leur accord et définir avec eux les modalités d'exécution des travaux. Le choix a été fait de ne pas intervenir chez les propriétaires ayant refusé et n'ayant pas retourné le document, ainsi les travaux ont été effectués chez un peu plus de 100 propriétaires.

*La consultation des entreprises*

Un marché public a été diffusé. Le marché a été attribué au groupement d'entreprises composées de SARL Les Riviéristes et Riv'Aménagement Végétal.

Les photographies ci-dessous illustrent un avant et après intervention d'une zone fortement encombrée par la présence d'embâcles et d'arbres en travers.

**Secteur d'intervention :**

Le secteur d'intervention du programme de restauration se trouve sur la partie amont du bassin versant de l'Eau-Mère. Les cours d'eau ou parties de cours d'eau concernés par le présent marché sont le **ruisseau de la Maillerie**, le **ruisseau des Bordes** et la rivière **Astrou**.

Ce territoire concerne donc la Communauté de Communes d'Ambert Livradois Forez et l'Agglo Pays



d'Issoire et plus précisément les communes d'Echandelys, d'Aix-la-Fayette, de Condat-lès-Montboissier, de Saint-Genès-la-Tourette, de Saint-Quentin-sur-Sauxillanges, d'Egliseneuve-des-Liards et de Sauxillanges.

**Au total, 27 768 mètres linéaires de berge ont été restaurés.**

Les illustrations ci-dessous présentent des exemples d'opérations de restauration légère de la ripisylve : à gauche une coupe de conifère (espèces non adaptée au bord de cours d'eau) et à droite secteur vieillissant

où des aulnes ont été coupés afin de rajeunir le peuplement.



Les actions réalisées dans le cadre de ces travaux ont pour **objectifs** :

- **d'améliorer les conditions d'écoulement des eaux**, tout en préservant la diversité du milieu ;
- **de gérer la végétation rivulaire**, afin de pérenniser l'ensemble de ses fonctions (maintien des berges, ombrages, brise vent ...) ;

**Programme de restauration de l'Astrou et de la Maillerie**  
**Carte de localisation des travaux sur la commune d'Egliseneuve-des-Liards**





- **de limiter l'accès du bétail à l'eau**, afin de limiter le piétinement des berges et les apports en éléments organiques excessifs ;
- **de limiter le développement des espèces invasives** afin d'éviter leur dissémination sur l'ensemble du territoire.

Les **différentes opérations** réalisées dans le cadre de ce programme sont :

- **Traitement de la végétation des berges** : abattage, recepage, élagage et débroussaillage ;
- **Enlèvement des obstacles au bon écoulement des eaux** : retrait d'embâcle (bois mort se trouvant dans le lit des cours d'eau) et l'enlèvement d'arbres en travers du cours d'eau ;
- **Mise en défens des berges** : travaux comprenant la pose de clôture en berges de cours d'eau et l'aménagement de zone d'abreuvement (descente aménagée) ;
- **La lutte contre les espèces envahissantes (Renouée du Japon) par mise en concurrence** : travaux comprenant l'enlèvement et le traitement des végétaux, le travail du sol (tri des rhizomes), la mise en place d'un géotextile et la plantation de végétaux appropriés.

#### *La mise en défens des berges de cours d'eau*

Ces opérations ont pour but d'effectuer l'accès à l'eau du bétail sur l'ensemble d'un linéaire en un seul et unique point et consisteront à la mise en place d'abreuvoir et la pose de clôture.

Ces aménagements seront réalisés dans un but de limiter le piétinement des berges et les apports en éléments organiques au cours d'eau et permettre à la végétation rivulaire de pousser.

Ainsi, il a été implanté 7 abreuvoirs (2 ont été finis par les exploitants pour raison de mauvais temps, ce qui explique la réalisation de 6,6 abreuvoirs dans les BC) et près de 1400 mètres de clôture.

Les photos ci-dessous illustrent à gauche un passage à gué empierré et à droite une clôture en fil barbelé avec passages sur la commune d'Egliseneuve des Liards.



#### **Actions extérieures menées sur la commune (lutte contre la renouée du Japon)**

Sur les 7 autres foyers présents sur l'amont du territoire (2 sur la commune d'Egliseneuve), le CT expérimente une technique de séchage thermique à l'aide d'un brûleur thermique qui a eu de bons retours





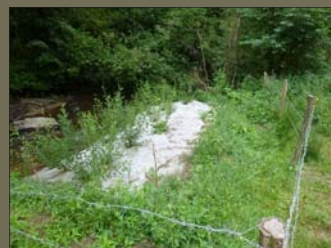
d'expérience sur d'autres contrats territoriaux. Le but de cette technique est d'épuiser les réserves et réaliser un stress à la renouée du Japon afin de tendre vers son éradication.



La méthodologie de cette action consiste à traiter les foyers tous les 15 jours sur la période avril/juillet et tous les mois sur la période août/octobre soit 11 passages à l'année. L'intervention est prévue sur 3 années. L'action est réalisée en interne par **Aurélien Grandpierre** et a commencé en 2017.



Les illustrations à droite présentent un foyer en cours d'opérations puis le même foyer où l'aménagement est terminé.



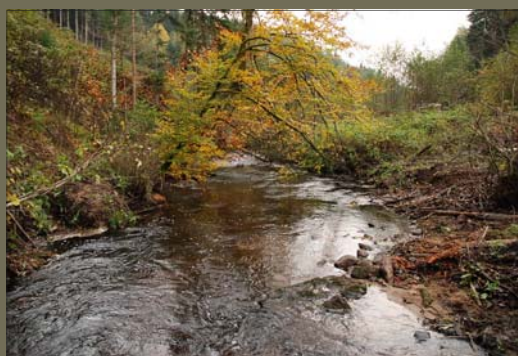
L'ensemble du chantier a été terminé au mois de mai 2017.

**Nous remercions vivement Vincent Amaridon et Aurélien Grandpierre pour le dossier, les textes et les photos, sans qui nous n'aurions pu réaliser ces pages.**

Les **quantités d'opérations** réalisées (total programme et Egliseneuve-des-Liards) :

| Opération                                       | Total du programme   | Commune Egliseneuve –des-Liards |
|-------------------------------------------------|----------------------|---------------------------------|
| Traitement de la végétation (coupe sélective)   | 27,8 km de berge     | 3,8 km de berge                 |
| Enlèvement d'embâcles                           | 55 unités            | 3 unités                        |
| Enlèvement d'arbres en travers                  | 165 unités           | 33 unités                       |
| Mise en place de clôture (fil lisse et barbelé) | 1 400 mètre linéaire | 340 mètre linéaire              |
| Mise en place d'abreuvoirs                      | 7 unités             | 2 unités (dont 1 passage à gué) |
| Travaux de lutte contre la renouée du Japon     | 60 m <sup>2</sup>    | 35 m <sup>2</sup>               |

Embâcle avant et après nettoyage sous la Vernière.





# Ecole de Sauxillanges

## L'ECOLE MATERNELLE 2016/2017

L'effectif est le suivant :

17 PS ; 18 MS et 17 GS, soit 52 élèves répartis comme suit 10 PS + 17 GS dans la classe de Françoise Vèze ; 7 PS + 18 MS dans la classe de Valérie Gagnaire.

Pour l'année à venir 2017/2018 :

Pour le moment, 16 élèves sont inscrits en PS, 20 en MS et 18 en GS. Les inscriptions viennent de commencer : 54 élèves sont donc inscrits à ce jour.

En maternelle, les effectifs sont très fluctuants : 3 inscriptions ont eu lieu en cours d'année.

### Nouvelle organisation

Afin de ne léser aucun des groupes classes, nous avons décidé de mettre en place une organisation qui favorise la classe de PS le matin, la classe de MS et celle de GS l'après-midi.

Le matin,

L'accueil et la collation des PS se font dans la salle d'activités du milieu avec une Atsem ainsi qu'un temps d'ateliers (ou bibliothèque ou cuisine) de 10h à 10h30.

Le groupe entier de PS travaille en motricité en première partie de matinée avec Valérie Gagnaire, puis se retrouve, après la récréation, avec Françoise Vèze pour participer aux rituels et aux activités concernant les domaines suivants : explorer le monde, agir, s'exprimer comprendre à travers les activités artistiques, mobiliser le langage, construire les premiers outils pour structurer sa pensée.

Pendant ce temps, les MS / GS sont répartis en deux groupes A et B pour des temps d'ateliers autonomes dans la salle du milieu avec une Atsem ou des temps de classe en motricité avec Valérie Gagnaire ou dans les domaines suivants : explorer le monde, agir, s'exprimer comprendre à travers les activités artistiques avec Françoise Vèze.

L'après-midi,

- Les PS qui viennent à l'école sont pour le moment accueillis pour partir directement à la sieste jusqu'à 15h30. De 15h30 à 16h00, ils participent à des ateliers ou jeux individuels avec une atsem dans la salle d'activités.

Pendant ce temps, Valérie Gagnaire récupère son groupe classe de MS, Françoise Vèze son groupe de GS pour des activités concernant « mobiliser le langage » et « construire les premiers outils pour structurer sa pensée »

### Les sorties

Trois séances de cinéma ont eu lieu cette année

encore dans le cadre de la programmation de Ciné-parc intitulée Cinématernelle. Ce sont à chaque séance de petits films d'animation d'une très grande qualité.

Le 31/03, dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) la saison culturelle de la communauté de communes de Sauxillanges offrait aux élèves un spectacle original de Nicolas Savoye mettant en scène des engins roulants. Tous ont bien apprécié !



La commère 43

En mars et en avril trois sorties sur le thème de l'eau ont eu lieu en maternelle : station d'épuration, château d'eau et Cascade / Prairies. Les enseignantes remercient très chaleureusement le maire Vincent Challet pour avoir répondu à une interview des élèves, Jean Pierre Naud pour son implication et ses explications illustrées très claires

pour les enfants, Bernard Sauvade, conseiller départemental pour sa visite autour du Château d'Eau et ses précisions tout au long de la balade, Vincent Amaridon pour son implication toujours très forte dans toutes nos sorties ainsi que les accompagnateurs.

Plusieurs classes travaillent ainsi sur l'étude du milieu aquatique en maternelle et en élémentaire.

L'école maternelle cette année a fait une demande de labellisation E3D (qui consiste à mettre en jeu le développement durable dans son existence personnelle et dans la société dans laquelle l'élève vit, afin de former de futurs citoyens responsables de leur environnement).

Le 15 mai, dans le cadre du projet de sensibilisation aux outils numériques, un spectacle du conteur musicien Hassene Ayeche sera offert aux élèves de la maternelle, CE, CE1 et CE2. (les CM1/CM2 bénéficient quant à eux de l'intervention en classe des CEMEA)

### Piscine

Des séances ont failli être annulées faute de parents accompagnateurs disponibles ayant l'agrément. Des parents de l'école élémentaire et des grands-parents se sont heureusement portés volontaires pour pérenniser l'activité qui consiste à appréhender l'eau de manière ludique. En élémentaire, les enseignantes assurent que ces séances ont un effet vraiment bénéfiques lorsque les enfants ont pu en bénéficier en maternelle.

### Cantine :

Des représentants de parents ont demandé à venir observer un service de cantine pour mieux comprendre le fonctionnement. Les personnels de la cantine et la mairie ne sont pas défavorables. La mairie lance une étude pour insonoriser la salle de

restauration.

### **Fonctionnement des TAP et perspective des rythmes scolaires**

Un sondage auprès des parents a été effectué par les délégués. Il en ressort qu'une grande majorité souhaite le retour à la semaine de 4 jours et regrette le manque de sérieux pour certaines activités des TAP. Mme Gagnaire (enseignante en maternelle) souligne le problème de l'activité sportive des TAP en période de canicule, avec des enfants en plein soleil et dont beaucoup sans casquette, alors que les enseignants avaient reçu des consignes sur la pratique des activités sportives à éviter durant cette période en extérieur.

Mme Dané qui gère une des activités des TAP souligne le fait que de nombreux intervenants sont absents, ainsi les enfants sont dispersés dans d'autres groupes qui deviennent surchargés et donc peu bénéfiques pour les enfants.

### **Divers**

La course contre la faim a rapporté environ 1450€, à peu près comme l'année dernière.

Mme Vêce informe le conseil d'école que l'école maternelle a reçu ce jour même un diplôme pour récompenser leur projet sur l'eau, ce qui a fait la fierté des enfants et des enseignantes. Elle résume également leur voyage scolaire à la maison du saumon qui a beaucoup plu aux enfants. Mme Vêce nous précise que le spectacle de l'école maternelle aura lieu le vendredi 30 juin à la maison des associations.

### **ECOLE ELEMENTAIRE 2016/2017**

École élémentaire : 19 CP, 25 CE1, 25 CE2, 27 CM1 et 20 CM2 soit une prévision de 116 élèves à la rentrée.

### **Fonctionnement des TAP et perspective des rythmes scolaires**

Les parents d'élèves relèvent le problème déjà évoqué de la sécurité sur certaines activités. Mme Geoffray (enseignante en CE2) signale que 9 de ces élèves ont abandonné les TAP.

M. Martin rapporte que tous les enseignants de maternelle et d'élémentaire sont unanimes pour le retour de la semaine à 4 jours sur une année scolaire de 36 semaines et ce, dans l'intérêt des enfants qui sont fatigués en fin de semaine (le mercredi, en plus de l'école, de nombreux enfants ont des activités sportives ou culturelles dans des associations). Il est précisé que les enfants confondent les TAP avec le travail de l'école. D'autres font remarquer que le temps des TAP est trop court pour certaines

activités.

Mme Faure (représentante de la mairie) précise que la municipalité n'est pas favorable à un changement de rythme pour la prochaine année scolaire car les projets TAP sont prévus depuis le mois d'avril et que les contrats avec les intervenants sont signés. Tout est déjà calé pour la rentrée et il sera difficile de faire des modifications pour la rentrée prochaine en si peu de temps : changement des horaires, transports, intervenants... De plus, proposer des TAP pour les deux écoles le mercredi matin pose à la mairie un problème de locaux. Le projet est étudié pour la rentrée 2018 avec, en plus de la semaine à 4 jours, la possibilité de l'ouverture du centre de loisirs le mercredi matin suivi d'une garderie jusqu'à 12 h 30.

Pour l'année scolaire 2017/18, les TAP reviendraient à 9 000 € à la commune, déduction faite des subventions.

Mme Mascaro propose de remettre en place le comité de suivi pour réfléchir sur les rythmes de l'enfant.

### **Cantine**

Mme Gueguen-Zane (déléguee de parents d'élèves) nous fait part que trois parents d'élèves vont visiter la cantine vendredi 30 juin pour regarder comment cela se passe car certains parents se plaignent du bruit et de la rapidité des repas. Cette visite n'est pas faite pour contrôler les employés mais bien pour se mettre à la place de l'enfant.

Mme Faure, souligne qu'une réflexion pour l'insonorisation du lieu et du changement du matériel de cuisine est en cours à la mairie.

### **Piscine**

Chacun a pu obtenir les mêmes créneaux que cette année, à savoir le jeudi matin (1er trimestre) pour les CP et CE1 et les vendredi après-midi du troisième trimestre pour les élèves de maternelle. En CM2, deux étudiants guides-conférenciers de la faculté Blaise Pascal de Clermont-Fd sont venus travailler avec les élèves sur **l'étude du patrimoine** (une séance en classe, une autre sur le terrain).

Le 04 mai, les CE2 et CM1 bénéficieront d'une intervention sur **les dangers de l'électricité**.

Le 09 mai, en CM1/CM2 : les élèves auront une intervention en classe des CEMEA (Centres d'entraînement aux Méthodes d'Éducation Active) concernant **la sensibilisation aux réseaux sociaux**. Le samedi 20 mai, aura lieu également à la maison des Associations une après-midi de sensibilisation pour aider les parents et enfants dans leur utilisation des outils numériques. Ce projet est le fruit du travail concernant un projet de deux parents d'élèves de Sauxillanges. Il est financé par le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) Une conférence débat sera proposée pour aider chacun à



trouver des outils et des réponses à ses questions concernant l'utilisation des écrans auprès des enfants de la maternelle jusqu'au collège. En maternelle, à cette occasion, **un petit film réalisé avec les élèves** concernant « Sauxillanges au fil de l'eau » sera présenté. En élémentaire **des expositions** également de travail réalisé en classe seront présentes.

Le 15 mai, dans le cadre du projet de sensibilisation aux outils numériques, **un spectacle du conteur musicien Hassene Ayeche** sera offert aux élèves de la maternelle, CE, CE1 et CE2. (les CM1/CM2 bénéficient quant à eux de l'intervention en classe des CEMEA)

#### **4- Les sorties :**

Comme l'Association de Parents d'Élèves (mise en sommeil faute de parents pour former un nouveau bureau) n'a pas fait de dons aux écoles cette année, la question des sorties a posé problème financièrement.

En CM1-CM2, le 5 avril : les élèves ont assisté à un **concert de cordes de l'Orchestre d'Auvergne**

Le 21 mai, les CP-CE1 iront visiter **le Jardin pour la Terre** à Arlanc. Ceci sera l'occasion d'enrichir leur travail réalisé cette année autour d'un projet Jardin avec Adrien Labri, intervenant sur le jardin deux fois dans l'année pour ces classes : une fois dans le jardin pédagogique et une autre fois sur les petites bêtes. Ceci débouchera sur un élevage en classe de chenilles et de lombrics.

En CM1, les élèves visiteront **le château de Villeneuve Lembron** le 06/06.

Le mercredi 14 juin matin, les élèves de CE2-CM2 partiront sur **le plateau de Gergovie** pour observer le site, les fouilles archéologiques et l'armement des Gaulois.

Les 15 et 16 juin, dans le cadre du **petit salon du livre de Condat lès Montboissier**, les écoles recevront des intervenants en classe de maternelle, CP, CE1 et CM2. Cette année, toutes les classes ne peuvent pas en bénéficier en élémentaire.

Le 23/06, les élèves de maternelle partiront en voyage scolaire à **la maison du saumon à Brioude** où ils visiteront le musée dans un premier temps puis mettront à profit leurs apprentissages sur l'eau dans des expériences au bord de l'Allier. Les parents seront mis à contribution par l'intermédiaire de la vente de porte-clés dont les bénéfices de vente aideront à financer cette sortie coûteuse qui reviendrait à 8 euros par enfant sans compter le transport.

En CM1/CM2 sera prévue en fin d'année **une**

**formation aux Premiers Secours** mais cette année il n'a pas été possible de trouver des animateurs formateurs et les enseignants la conduiront donc sans aide extérieure

#### **Départ à la retraite de Mr Martin, directeur de l'école élémentaire de Sauxillanges**



Une salle comble, une entrée digne d'une star, une ovation, des discours dithyrambiques, une autre ovation, les remerciements de la vedette du jour, des cadeaux, des confettis... Johnny Halliday à Sauxillanges ? Non, mieux que ça : Jeff. Jeff, c'est pour les intimes et les petits foots qu'il a accompagné pendant des années, sinon, pour ses élèves c'est Monsieur Martin, Jean-François de son prénom. Directeur de l'école élémentaire depuis le siècle dernier, il a su travailler en osmose avec ses collègues et faire de l'école de Sauxillanges un établissement renommé pour la qualité de son enseignement. Grand défenseur de l'école laïque et gratuite pour tous, il s'est aussi impliqué dans le monde associatif comme dans la direction de colonies de vacances. Vincent Challet, en tant que maire de la commune, a souligné l'engagement dont il a toujours fait preuve auprès des enfants, que ce soit pendant les cours ou au bord d'un terrain de sport. Ancien maire de Sauxillanges et conseiller départemental, Bernard Sauvade a connu Jean-François Martin d'abord au CSS Foot, puis en tant que directeur. Lui aussi n'a pu que reconnaître qu'en tant qu' élu, travailler avec quelqu'un comme lui fut un réel plaisir. Ensemble et en concertation avec les autres enseignants et le conseil municipal, ils ont agrandi et modernisé l'école, plus tard ils ont vu la création d'une cinquième classe... 25 ans de collaboration qui ne laissent que de bons souvenirs.

# Les travaux de l'église : coût total



Pour les travaux de l'église voici les décomptes totaux :

Lot 1 - entreprise DEMARS (maçonnerie-pierres de taille) :

Marché initial : 51 266,31 € HT

Avenants : 16 857,67 €

**Montant total : 68 123,98 € HT**

Lot 2 - entreprise VIALARD (charpente couverture zinguerie) :

Marché initial : 47 039,18 € HT

Avenant : 2 905,46 € HT

**Montant total : 49 944,64 € HT**

Lot 3 - entreprise DEMARS (enduits de façade) :

Marché initial : 33 252,74 € HT

Avenant : 5 244,11 € HT

**Montant total : 38 496,85 € HT**

Lot 4 - entreprise VIALARD (menuiserie bois) :

Marché initial **montant total : 1 529,00 € HT**

Lot 5 - entreprise CLOVIS VITRAIL (restauration des vitraux) :

Marché initial : 7 433,90 € HT

Avenant : 1 673,00 € HT

**Montant total : 9 106,90 € HT**

**Total travaux : 167 201,37 € HT**

Honoraires architecte étude préalable : 3000 € HT

Honoraires architecte (travaux) : 16 507,05 € HT

Honoraires économiste : 3 392,95 € HT

Mission SPS: 1 000 € HT

ENEDIS modification branchement électrique : 731 € HT

Repérage amiante : 460 € HT

Frais publication Appel d'offre : 1 289,20 €

Total opération phase travaux : 190 581,57 € HT

**Total opération étude + travaux : 193 581,57 € HT**



Début des travaux, janvier 2017

## COMMUNE D'EGLISENEUVE DES LIARDS

### TRAVAUX DE RESTAURATIONS DE L'EGLISE REFECTIONS DES TOITURES & FACADES

MAITRE D'OUVRAGE

COMMUNE D'EGLISENEUVE DES LIARDS

MAIRIE, LE BOURG

63490 EGLISENEUVE DES LIARDS

TEL. 04 73 96 84 58

MAITRE D'ŒUVRE / ARCHITECTE

SARL LdbS - LAURE DONIOL & BENJAMIN STRUB

3 RUE SOUS LES AUGUSTINS

63000 CLERMONT-FERRAND

TEL. 04 73 90 01 02

COORDONNATEUR SPS

Bureau de Coopération ARVERNE

2 avenue Léonard de Vinci

63000 CLERMONT FERRAND

TEL. 04 73 37 41 57

#### PARTICIPATIONS AU FINANCEMENT :

SUBVENTION ETAT DETR : 57 474 €

SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL FIC : 77 278 €

MINISTERE DE L'INTERIEUR : 9 292 €



#### ENTREPRISES ATTRIBUTAIRES :

|        |                                |                                        |                     |
|--------|--------------------------------|----------------------------------------|---------------------|
| LOT 01 | MACONNERIE - PIERRES DE TAILLE | MONTANT DU MARCHÉ :                    | 51 266,31 € HT      |
|        | ENTREPRISE DEMARS SAS          | LE PAVE 42180 MARCILLY LE CHATEL       | TEL. 04 77 97 54 39 |
| LOT 02 | CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE | MONTANT DU MARCHÉ :                    | 47 039,18 € HT      |
|        | ENTREPRISE VIALARD             | LES LOGIS 63490 CONDAT LES MONTOISSIER | TEL. 04 73 72 15 48 |
| LOT 02 | ENDUITS DE FACADE              | MONTANT DU MARCHÉ :                    | 33 252,74 € HT      |
|        | ENTREPRISE DEMARS SAS          | LE PAVE 42130 MARCILLY LE CHATEL       | TEL. 04 77 97 54 39 |
| LOT 04 | MENUISERIES BOIS               | MONTANT DU MARCHÉ :                    | 1 529,00 € HT       |
|        | ENTREPRISE VIALARD             | LES LOGIS 63490 CONDAT LES MONTOISSIER | TEL. 04 73 72 15 48 |
| LOT 05 | RESTAURATION DE VITRAUX        | MONTANT DU MARCHÉ :                    | 7 433,90 € HT       |
|        | ENTREPRISE CLOVIS VITRAIL      | RUE DU PUY 63690 TAUVES                | TEL. 04 73 65 25 42 |

#### AUTORISATION DE TRAVAUX :

Référence : DP 063 145 16 V0001 DU 28/07/2016 - AUTORISATION TACITE

Droit de recours : Le droit de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent permis (article R. 409-2 du code de l'urbanisme). Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la décision présentée. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (article R. 400-1 du code de l'urbanisme).







## Les travaux de resta



ENTREPRISE PASCAL VIALARD



ENTREPRISE CLOVIS VITRAIL



Photos mises en forme Alain Winckell, EDP  
et impression Livradois Communication





# auration de l'église

AVANT

PENDANT



ENTREPRISE DEMARS : CONSTRUCTION  
RESTAURATION - TAILLE DE PIERRE



CABINET ARCHITECTES - LDBS  
LAURE DONIOL & BENJAMIN STRUB

Photos C.Vezon, E.Boyer



# 1er octobre 2017



## Un repas pour nos anciens



Photos C. Vezon et Paul Lecoq

Une fois encore, mais avec un peu de retard, nous nous sommes retrouvés pour passer un bon moment. Comme d'habitude, le repas est un bon prétexte pour nous retrouver, parler, refaire le monde. Sourires, convivialité, bonne humeur, discussions : le plaisir de vivre ensemble, d'établir un échange amical autour de notre table...

**Rendez-vous au printemps, sans faute !**

### Au Menu :

Sole farcie à la Josette  
Salade

Apéritif de bienvenue

Fromage  
Chevreuil sauce grand veneur  
Gâteau glacé





# 11 juin 2017

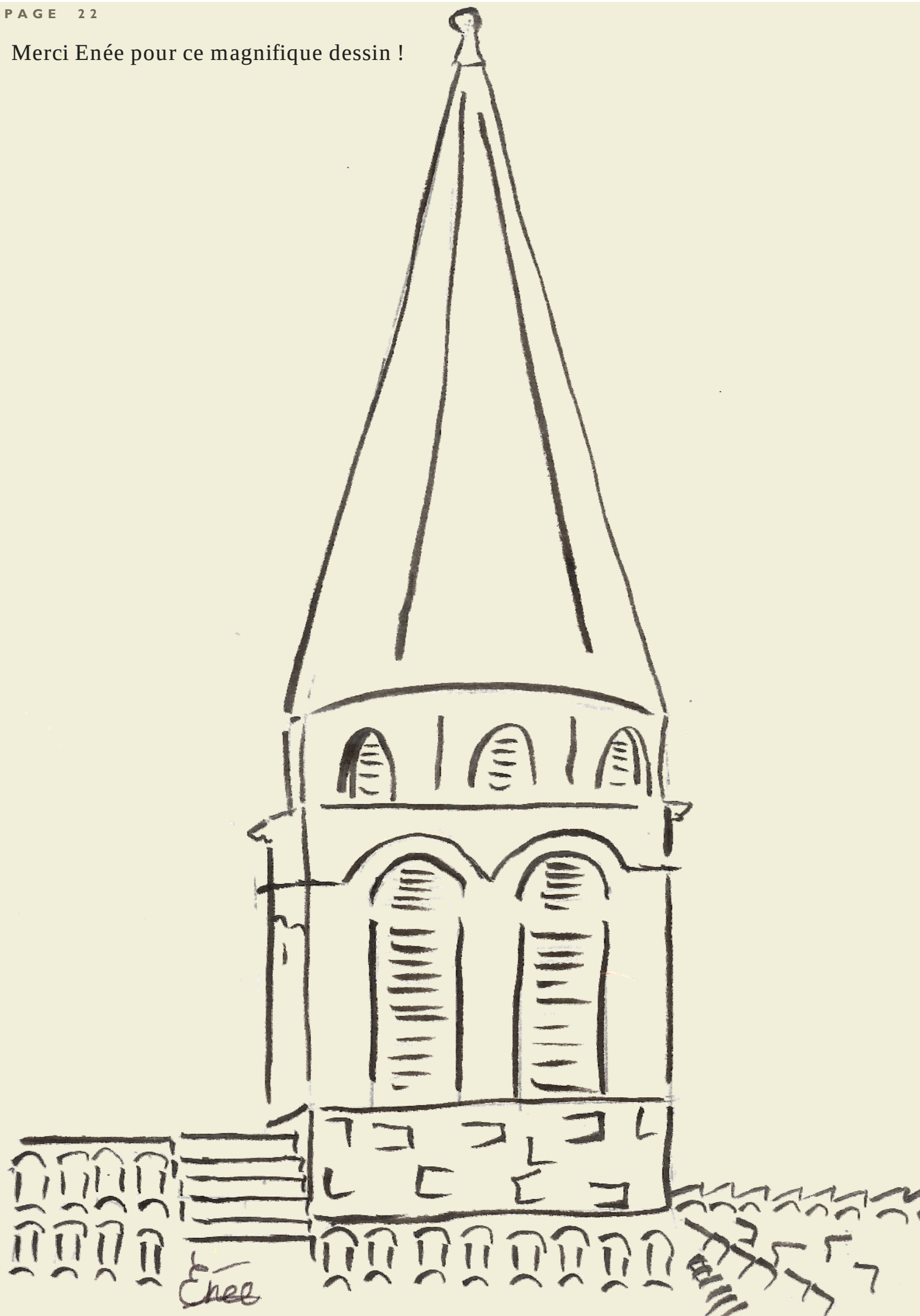
Plusieurs associations du territoire (dont l'EDP) ont organisé un rassemblement appelé « Les religions se livrent ». La commune a accueilli, le dimanche, de 10 heures à 18 heures, les auteurs Adilia Maia, Claude Jacquet, et Frédérique Lemarchand ainsi qu'une exposition de l'association de sauvegarde des patrimoines de Naves en Bourbonnais et une exposition de peintures de Catherine Job à la salle des fêtes. A 14 heures, la chorale de Brassac-les-Mines est venue chanter et un atelier de maquillage et ballons pour enfants était présent. La manifestation avait lieu sur d'autres communes : le Vernet la Varenne, Saint-Etienne sur Usson, Sauxillanges et Mailhat.



## Les Religions se Livrent



Merci Enée pour ce magnifique dessin !





# 16 et 17 septembre 2017

« Dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine qui se sont tenues le samedi 16 et le dimanche 17 septembre, des visites de l'église Notre-Dame étaient proposées au public.

Menées par Christophe Vezon, adjoint au maire et spécialiste de l'histoire médiévale du territoire, elles étaient l'occasion de découvrir l'évolution et le rôle de l'édifice depuis des siècles, et les travaux de rénovation engagés par la municipalité qui ont commencé ce début d'année et ont permis quelques découvertes architecturales.

Les rénovations sont actuellement en phase finale et devraient se conclure vers la fin du mois d'octobre : la toiture et les couvants sont terminés, de même que la façade sud, le chevet et les joints de la sacristie. Les colonnettes, les chapiteaux et les modillons à remplacer ont été posés. Il ne reste que les enduits de la façade nord et la restauration du pignon ouest. Enfin, le maître verrier posera prochainement les protections des vitraux côté sud et attend la fin des travaux de maçonnerie et de taille de pierre pour poser les vitraux côtés nord et ouest.

Un projet d'ensemble qui a complètement changé l'aspect de l'église, visible de nombreux kilomètres à la ronde ». (Source La Montagne, Loïc Géronde)



Les journées du Patrimoine à Egliseneuve ont été réparties en deux visites le samedi et le dimanche à 14h30. En tout, une vingtaine de personnes sont venues (Issoire, Saint-Quentin, Clermont, Auzelles, Condat, Sauxillanges, Cunlhat, Jumeaux et un peu d'Egliseneuve). L'expo réalisée par l'EDP pour le 15 août était installée dans l'église, ainsi que des vestiges romains. Une nouvelle visite sera organisée pour l'inauguration des travaux.



14 août 2017



15 août 2017



Installation de l'Alambic...



Les frères

A 11h la messe...



concert...



La buvette de



Le bal est de retour !

formule est de retour

du mystère

Maquillage...

La brocante

e l'Amicale

CKBo club ...

...démonstrations d'Agility

...November Fades





# 14 octobre 2017



# L'A.C.I.E.R.

*L'Association de Coopération Intercommunale des Egliseneuve Réunis*

L'assemblée générale s'est déroulée à Egliseneuve des Liards le 14 octobre 2017 .

Monique CHAUFFAILLE ouvre la séance en excusant son Maire J.P. DEFFREIX, président en exercice, puis passe la parole à Elie BOYER, nouveau président. Il fait le bilan de l'année écoulée depuis l'assemblée du 08 octobre 2016 à EGLISE-NEUVE D'ISSAC avec la participation d'une soixantaine d'adhérents. Après le repas ils visitèrent le château de FRATTEAU.







Château de Peyrepertuse



Cucugnan

La journée des Egliseneuveois, les 29 et 30 avril 2017 en pays Cathare eut lieu avec la visite des châteaux de Peyrepertuse et Queribus, les villages de Lagrasse et Cucugnan et les gorges de Galamus.



Après présentation du bilan financier par Jean –René TOURNADRE, celui-ci propose la date du 28 et 29 avril 2018 pour la prochaine journée et la visite des châteaux de la Loire.

Le président invite les 61 participants à l'apéritif offert par la municipalité et au repas pris à la salle des fêtes. L'après-midi s'est poursuivie par une présentation des travaux de l'église guidée par Christophe VEZON et par un concert de deux chorales locales.



**La cotisation reste fixée à 5 €**

**Rendez-vous en octobre 2018 à  
Eglise-Neuve de Vergt.**

Le Président : Elie BOYER



## Environnement, Développement, Patrimoine d'Egliseneuve



Le bureau :

Président : Christophe Vezon, Vice-Président : Alain Winckell, Trésorière : Candy Gueguen Zane, Secrétaire : Françoise Vergnaud

Ça y est, c'est fini. A l'heure où paraît le bulletin municipal, les travaux de l'église sont terminés.

Depuis 2011, nous avons monté, appuyé et suivi le dossier tout d'abord auprès de la DRAC et du CAUE. Nous avons monté le dossier et préparé la plaquette pour la souscription à la Fondation du Patrimoine. Cette plaquette fut financée par la mairie. Depuis le lancement de la souscription et la signature de la convention avec la Fondation en novembre 2015, nous avons pu récolter 12 135€, dont un petit pourcentage sera prélevé par la Fondation. Normalement, cette dernière devrait nous verser une petite aide afin de compléter la somme recueillie. Il faut préciser que cette somme est tout à fait importante pour une petite commune comme Egliseneuve. Depuis, L'EDP a organisé une **soirée chorale, un spectacle de théâtre en novembre 2015** et **un autre en mai 2016**, a participé à la **journée « Le religions se livrent »** et a financé une **exposition photos** pendant la dernière quinzaine du mois d'août, deux **visites de l'église pendant les journées du Patrimoine** et une autre pour la **réunion de l'ACIER** le samedi 14 octobre. Nous organiserons au printemps 2018 l'inauguration de l'église restaurée (soit 7 actions !)

Notre prochain « chantier » pour la sauvegarde de notre patrimoine proche pourrait être le site des Carrières (voir le bulletin de 2016). Si vous êtes intéressé(e)s, venez nous rejoindre !

**Christophe VEZON**



### TARIFS LOCATIONS SALLE DES FÊTES ET GÎTE COMMUNAL



**Pour la salle du centre d'animation :** Habitants de la commune : - sans chauffage : 60 € - avec chauffage : 90 €  
Personnes hors commune : - sans chauffage : 140 € - avec chauffage : 170 €

**Pour le gîte :** - par semaine : 300 € - par jour : 60 € (hors période gîte de France)





## Au Rythme de la Terre

**Au Rythme de la Terre** propose depuis 19 ans des cours de Yoga à Sauxillanges dans la PETITE SALLE DES FETES.

**Les mardis de 10h à 11h30 et de 16h15 à 18h**

**Les mercredis de 18h à 19h30 et de 19h45 à 21h15**

Plusieurs manifestations ont eu lieu à Egliseneuve dont le concert de Guimbal.

Pour tout renseignement, s'adresser à :

**Françoise VERGNAUD**, professeur de Yoga :

Le Cros 63490 EGLISENEUVE DES LIARDS TEL : 04.73.96.84.39



### Association de chasse de Sugères et Egliseneuve des Liards

## La Sugérienne des Liards

Elle assure une gestion rationnelle du gibier vivant sur le territoire où elle possède des droits de chasse. Son action est aussi accompagnée d'une régulation des prédateurs.



**Merci aux chasseurs de la part du CCAS ! Le chevreuil a régalé les anciens pour le repas qui a eu lieu le dimanche 1er octobre 2017 !**



Résultats de la saison de chasse 2016/2017 :

**Les prises ont été de  
26 chevreuils et 9 sangliers.**

Contact : **04 73 54 25 71**

Photos Maéva Courtine

## L'Amicale d'Egliseneuve : des moments conviviaux !



Accueillir ou organiser des événements, faire des choses dans le village, c'est avant tout grâce aux bénévoles de tous âges. Venez nous rejoindre le temps de se retrouver aussi pour des moments joyeux !



# MEMENTO PRATIQUE

## NOTRE MAIRIE

☞ **Mairie** : 04 73 96 84 58

**OUVERTURES** le MARDI après-midi de 14h30 à 17h30 et  
le SAMEDI matin de 9h30 à 12h30

## C.L.I.C.

**F Agglo Pays d'Issoire : Directions générales des services et du territoire  
Pôle Enfance Jeunesse Sports**

7 ter boulevard André-Malraux - BP 90162 - 63504 Issoire cedex

Tél. 04 15 62 20 00

☞ Centre local d'infos et de coordination gérontologique Issoire Bassin Montagne  
(CLIC) : 04 73 89 67 38 - mail : [clicissoire@wanadoo.fr](mailto:clicissoire@wanadoo.fr) . Site web : <http://www.personne-agee-aide-issuire.fr>

11, rue Espagnon 63500 Issoire. Les services du CLIC sont gratuits.

## MAIRIE DE SAUXILLANGES

☞ **2ème vendredi de chaque mois de 9h00 à 12h00.** Informations, conseils, accompagnement dans vos démarches de recherche d'emploi, de formation, aide à la réalisation de vos projets. Contact : 04 73 89 05 85.

Site web : <http://www.mission-locale-63.info/issuire/index.php>

## M.S.A.

☞ **Permanence Mutualité Sociale Agricole (MSA)**

Permanence assurée à Issoire, au 22, avenue Jean Jaurès. Conseillère en protection sociale  
Stéphanie DERVAUX tous les mardis 9h00 à 12h00.

Site web : <http://www.msa-auvergne.fr/lfr/services-en-ligne>

## S.I.A.E.P.

☞ **Services d'Aides Soignantes à Domicile** : 04 73 89 71 31 (SIVOS Issoire. 24, rue Berbiziale 63500 ISSOIRE)

☞ **Syndicat de l'eau (SIAEP d'Auzelles)** : 09 64 10 67 63 ou le 04 73 72 20 72.  
fax 04 73 72 29 88. Astreintes : 04 73 70 66 61.

☞ **A.D.M.R.** : 04 73 96 87 96

☞ **Trésor Public (Jumeaux)** : 04 73 96 14 83

☞ **Service incendie (SDIS)** : 18

☞ **SAMU** : 15

## GENDARMERIE

☞ **La Gendarmerie** : 04 73 96 81 55 ou le 17

☞ **La Poste** : 04 73 96 89 64

☞ **La Déchetterie** : 04 73 96 88 92

## DECHETTERIE



**Horaires d'ouverture au public :**

|          |                         |
|----------|-------------------------|
| Lundi    | 14h à 18h               |
| Mardi    | 10h à 12 h et 14h à 18h |
| Mercredi | 10h à 12 h et 14h à 18h |
| Jeudi    | 10h à 12 h et 14h à 18h |
| Vendredi | 10h à 12 h et 14h à 18h |
| Samedi   | 9h à 12h et 14h à 18h   |





# ETAT CIVIL JUILLET 2016/ AOÛT 2017

## DÉCÈS

### TOUTES NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES

**M. LOUBARESSE Marcel, décédé le 10 octobre 2016**

**Mme LOUBARESSE Thérèse, décédée le 6 janvier 2017**

**M. VIENNE Jean-Claude, décédé le 31 mars 2017**



## MARIAGE

### TOUTES NOS FELICITATIONS ET VŒUX DE BONHEUR

**Nathalie BOURDIER et Vanessa VINGERDER le 24 septembre 2016**



## NAISSANCES

### TOUTES NOS FELICITATIONS AUX HEUREUX PARENTS

**VINGERDER Elise, née le 14 août 2016**

**CERVELLI-MARQUES Aaron, né le 23 août 2016**

**PAULET Faustine, Léa, née le 25 août 2016**

**GUARDIOLA-FALCO Yali, né le 30 juin 2017**



**Les nouveaux vitraux de l'église : Atelier CLOVIS VITRAIL**



Besoin d'informations sur Egliseneuve, son histoire, ses environs ?  
Vous pouvez consulter sur internet ou passer à la mairie :

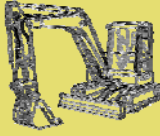
<http://www.mairie-egliseneuvedesliards.fr/> ou [wikipedia](https://fr.wikipedia.org/wiki/Egliseneuve)



# Les entreprises et artisans d'art

**"Chez FAN"**  
**Françoise et Jean Alliol**  
 3 gîtes en maisons individuelles dans le bourg d'Egliseneuve :  
 - 8 personnes ; 6 personnes et 2 personnes.  
 - Salle pour repas de famille, anniversaires, communions, etc....  
 Capacité : de 15 à 35 personnes  
 Réservation et renseignements aux :  
 Tél : 06 88 60 90 88 ou 04 73 96 84 73  
 ou 04 73 89 17 54.

**EURL GIRON**  
**Davy GIRON**  
 Travaux avec mini pelle  
 Petit terrassement, assainissement,  
 Tranchées, aménagements extérieurs,  
 Fondations, travaux intérieurs, multi-services...  
 La Verrerie  
 06 30 60 27 70  
 04 73 96 83 77  
 63490 Egliseneuve des Liards



**Gîte à la campagne la Vigerie**  
**63490 Egliseneuve des Liards**  
**7 places tout équipé.**  
**Yves Pialoux**  
**Tél : 04.73.96.87.56**

Denis Damas La Diane  
 mail : dani-damas@orange.fr  
  
 Site : <http://cestgraphdocteur.wordpress.com>

**A 2 PAS DU PONT**  
 Gîte de charme  
 2 rue du pont  
 63490 Sauxillanges  
 Jean-Paul Chauvy  
 Tél : 06 83 89 83 00  
<http://www.giteduforez.fr/>

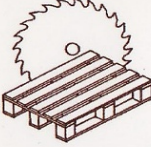
Chambres et table d'hôte, possibilité de dormir sous tente en été (formule "tente d'hôte"). Gestion écologique.  
 Restaurant pour groupes (nous faisons des mariages, baptêmes, anniversaires, ...), maximum 55 personnes.  
**Walter Verhoeve et Astrid Ursem**  
**Auberge Les Liards**  
 63490 Egliseneuve des Liards  
 tel 04 73 96 89 44



**S.A.R.L. GIRON**  
  
 • Chauffage toutes énergies  
 • Plomberie - Sanitaire  
 • Electricité  
 • Chauffe-eau solaire  
 • Zinguerie  
 5, rue Porte Coche  
 63490 Sauxillanges  
 Fax 04 73 96 85 62  
**04 73 96 82 23**  
[www.sarlgiron.com](http://www.sarlgiron.com) - [gironsarl63@wanadoo.fr](mailto:gironsarl63@wanadoo.fr)

**Eco Artisan Charpentier**  
  
 Charpente Couverture  
 Maisons Ossature Bois  
 Extensions-Élévations  
 Cloisons-Solivages  
 Auvents-Terrasses  
 Isolation thermique  
 écologique  
**LesEcoconstructions du Livradois**  
 Le Fay 63490 Egliseneuve des Liards  
[leecoconstructionsdulivradois@orange.fr](mailto:leecoconstructionsdulivradois@orange.fr)  
 SIRET 437 926 330 00022  
 04 73 70 68 25  
 09 61 36 65 15

**SCIERIE - CAISSERIE**  
**Michel REDON**  
 S.A.R.L. au Capital de 8 000 €.  
 La Vernière  
 63490 SAUXILLANGES  
 Tél. 04 73 96 80 23  
 Fax 04 73 96 84 17  
 E-mail [scierieredon@wanadoo.fr](mailto:scierieredon@wanadoo.fr)



EMBALLAGES INDUSTRIELS  
 CAISSES PALETTES  
 PALETTES DE MANUTENTION  
 BOIS DE CALAGE

R.C.S. Clermont B 353 099 583

**Atelier .expo**  
 autour du bois  
 tournage  
 sculpture  
 peinture  
 entrée libre



**Atelier Buissonnier**

**Artisan, Peinture / aquarelle / fusain / soie,**  
**Travail du bois**  
**LE Moulin de TOURNABILLE et l'ATELIER BUISSONNIER**

Prélong 63490 EGLISENEUVE DES LIARDS  
 Tél fixe : 09 63 01 24 24  
 E-mail : [tournabille@orange.fr](mailto:tournabille@orange.fr)

Cloche Sauvadet, 1852



Cloche du prieur Mgr de Gouë, 1698



Nettoyage du sol du clocher